

Premier rapport d'activité 2004 de l'autorité de régulation postale PostReg

27.06.2005 - 14:09 Uhr, Eidg. Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation (UVEK)

Berne (ots) - 3003 Berne, le 27 juin 2005

Aux professionnels des médias

Premier rapport d'activité 2004 de l'autorité de régulation postale
PostReg

Mesdames, Messieurs,

Instituée le 1er janvier 2004, l'autorité de régulation postale
PostReg publiera le 6 juil-let 2005 son premier rapport d'activité.
Afin de vous le présenter, M. Martin Kaiser, res-ponsable de
PostReg, vous accueillera à une conférence de presse le

mercredi 6 juillet 2005, à 09h30, salle 86 du Palais fédéral (2e
étage du bâtiment principal),

Afin de vous faciliter la tâche, le rapport sera disponible dès le 5
juillet 2005, à 09h30 dans la Salle des journalistes avec embargo
jusqu'au 6 juillet 2005, 09h30. Une fois l'embargo levé, le rapport
pourra également être consulté sur le site de PostReg:
www.postreg.admin.ch.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre
considération distinguée.

PostReg - autorité de régulation postale
3003 Berne
031 322 50 94

Originaltext: Eidg. Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation (UVEK)
Dossier de presse digital: <http://presseportal.ch/fr/story.htx?firmid=10000043>
Dossier de presse par RSS: feed://presseportal.ch/fr/rss/pm_10000043.rss2